2021
2026

PROJET DE TERRITOIRE

Concarneau Cornouaille Agglomération

CCA GGLOMÉRATION
CONCARNEAU CORNOUAILLE

SOMMAIRE

01

LE RAYONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE p.4

Un développement économique et touristique amplifié p.5

La culture, source de cohésion et d'attractivité territoriales p.6

Le numérique, accélérateur d'attractivité sur le territoire p.7

Nos actions p.8 / 9

02

VERS DES POLITIQUES DE TRANSITION ET LA RÉSILIENCE DU TERRITOIRE p.10

Mobiliser et accompagner les acteurs du territoire sur la voie des transitions p.11

Faire des transitions une opportunité de développement p.11

Renforcer la connaissance sur la biodiversité et poursuivre l'éducation pour mieux préserver p.12

Réduire les consommations d'énergie et produire localement des énergies renouvelables p.12

Optimiser la consommation foncière p.13

Faciliter les déplacements tout en réduisant leur impact p.13

Nos actions p.14 / 15

03

ACCOMPAGNEMENT, SERVICES À LA POPULATION ET CITOYENNETÉ p.16

L'ACCOMPAGNEMENT ET LES SERVICES À LA POPULATION

Conforter les centralités pour renforcer l'attractivité du territoire p.17

Accompagner les jeunes et les publics empêchés dans leur parcours logement p.17

Mailler et renforcer les services de proximité en complémentarité avec les projets des communes p.18

Favoriser le bien-être et l'accès au soin via un second Contrat Local de Santé (CLS) p.19

Protéger les milieux et les ressources au réchauffement climatique et s'adapter p.20

LA PARTICIPATION CITOYENNE

Mieux faire connaître CCA et faire émerger le bloc local p.21

Mobiliser les citoyens en les impliquant concrètement p.21

Nos actions p.22 / 23 / 24 / 25

THÉMATIQUE 1

LE RAYONNEMENT & LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Fort de la présence de nombreux acteurs économiques, touristiques et culturels et d'un véritable vivier d'innovation numérique, CCA entend développer son rayonnement en menant une stratégie d'attractivité dynamique.

- Un développement économique et touristique amplifié.
- La culture, source de cohésion et d'attractivité territoriales.
- Le numérique, accélérateur d'attractivité.

Un développement économique et touristique amplifié

Concarneau Cornouaille Agglomération bénéficie d'**une situation et d'une dynamique favorables et souhaite poursuivre le renforcement de son attractivité et le développement des activités** autour des quatre écosystèmes identifiés dans sa stratégie territorialisée de développement économique : l'aliment, la maritimité, la créativité et le local.

Concarneau Cornouaille Agglomération souhaite organiser la maîtrise d'une offre foncière et immobilière diversifiée et adaptée en poursuivant la mise en œuvre de son schéma directeur des zones et locaux d'activités 2018-2025 et en organisant une réflexion autour des espaces de travail collaboratifs (les tiers-lieux, le coworking, le FabLab). Les besoins des entreprises sont variés et évoluent au fil de leur développement et des mutations de leur environnement.

L'offre économique de CCA doit donc se diversifier pour pouvoir participer à chaque étape du « parcours résidentiel » de l'entreprise. L'enjeu pour CCA dans ce domaine est de ne plus restreindre son action aux zones d'activités économiques, mais, de l'élargir, en particulier en se préoccupant des centralités et des friches économiques. Le port de Concarneau, principale zone d'activités économiques du territoire, sera l'objet d'un travail partenarial avec la Région et le syndicat mixte des ports de pêche et plaisance de Cornouaille pour optimiser le foncier encore disponible et accompagner la mutation des espaces : « la bonne entreprise au bon endroit ». Le soutien financier apporté par l'État à plusieurs projets dan le cadre du plan de relance doit également participer à cette dynamique. Un travail poussé avec les acquéreurs des lots en zones d'activités permettra de déterminer précisément leurs besoins fonciers afin de ne céder que ce qui leur est nécessaire. L'accompagnement des entreprises et le développement de la culture entrepreneuriale est une autre priorité en consolidant le service public d'accompagnement des entreprises avec ses partenaires et en développant une marque « CCA, terre d'entrepreneurs » participant ainsi à l'attractivité professionnelle du territoire et à l'accompagnement des processus de relocalisation.

Dans le secteur primaire, CCA entend mettre en œuvre une stratégie de soutien à une agriculture dynamique, vertueuse et diversifiée à l'appui d'un projet alimentaire territorial répondant à des enjeux sociaux, environnementaux, économiques et de santé. Par ailleurs, un accent particulier sera mis sur l'innovation industrielle (agroalimentaire, génie maritime, filières émergentes…).

Afin de renforcer son attractivité touristique et dans le cadre d'une identité promotionnelle fondée sur la destination Cornouaille, CCA ambitionne de construire un schéma communautaire de la randonnée qui augmentera l'offre de circuits et la qualité de leurs aménagements.

La culture, source de cohésion et d'attractivité territoriales

Territoire où la diversité et le dynamisme des lieux et des acteurs culturels sont légion, CCA entend **promouvoir la culture comme levier de développement, facteur d'attractivité du territoire et vecteur d'identité territoriale.**

Le maillage de la communauté d'Agglomération par un réseau des médiathèques conçues comme des lieux de mixité sociale, ainsi que la présence de deux musées de France (le Musée de Pont-Aven rénové en 2016 et le Musée de la Pêche à Concarneau dont la réhabilitation des bâtiments constitue un projet structurant) permettent à CCA de positionner ces équipements communautaires comme de véritables pôles de ressources citoyens favorisant l'**accès à la culture pour tous.**

Le projet de territoire 2020-2026 met en exergue la nécessité d'accompagnement de la création et de l'innovation sur le territoire, en favorisant la structuration de l'enseignement artistique et le développement des pratiques amateurs (musique et danse notamment) et en soutenant les associations dans leur démarche créatrice à dimension communautaire (ex : réseau *4Ass'*).

Pour que la **culture à CCA soit source de cohésion sociale et d'attractivité,** il est important de l'inscrire dans une stratégie d'animation du territoire. La création d'événements fédérateurs sur l'ensemble du territoire pourrait y contribuer, tout comme le renforcement des partenariats, l'accompagnement du développement touristique et la valorisation des richesses patrimoniales.

Le numérique, accélérateur d'attractivité sur le territoire

Pour favoriser les nouveaux modes de travail et ainsi renforcer l'attractivité résidentielle et professionnelle du territoire, CCA entend **poursuivre le déploiement de la fibre et des infrastructures, notamment pour l'accès aux nouveaux usages numériques (télétravail, télésanté, culture, éducation, accès aux droits...).** Une image d'excellence territoriale dans le numérique sera recherchée et pourra trouver un appui dans l'organisation d'évènements spécialisés (ex : le FEIAT - Forum Européen de l'Intelligence Artificielle).

Dans la continuité des efforts menés ces dernières années pour résorber la fracture numérique, **le déplacement des « conseillers numériques » intervenant en proximité de la population sera poursuivi. La sensibilisation de la population aux risques liés au numérique ainsi qu'à la sobriété numérique** sera également l'une des actions majeures de la collectivité dans ce domaine.

En matière de développement des usages et des services numériques, le déploiement coordonné d'applications numériques et la mise à disposition publique de données *open data* seront poursuivis au sein des collectivités. Les acteurs du territoire seront quant à eux accompagnés dans leurs projets d'innovation et de créativité.

« Une image d'excellence territoriale dans le numérique sera recherchée »

Tous ces sujets alimenteront une stratégie numérique pour le territoire.

© Massimo Frassona visualhunt CC BY-SA

NOS ACTIONS

AXE 1 - FACILITER L'ACCÈS À LA CULTURE POUR TOUS, PROMOUVOIR LA PRATIQUE ET L'ÉDUCATION ARTISTIQUES ET CULTURELLES

• Action 1
Projets de construction et de réhabilitation de médiathèques (Tourc'h, Elliant, Concarneau, Trégunc, Saint-Yvi, Melgven, Pont-Aven).

• Action 2
Des musées citoyens.

• Action 3
Réhabiliter le Musée de la Pêche en redéfinissant sa vocation scientifique et culturelle.

AXE 2 - CRÉER ET/OU RENFORCER LES IDENTITÉS CULTURELLES TERRITORIALES

• Action 4
Poursuite de l'accompagnement des acteurs culturels.

AXE 3 - DÉVELOPPER DES LEVIERS EN MATIÈRE DE MARKETING TERRITORIAL AFIN QUE LA CULTURE SOIT CRÉATRICE DE VALEURS ET SOURCE D'ATTRACTIVITÉ

• Action 5
Imaginer des évènements fédérateurs comme vecteurs d'identité et de rayonnement du territoire (festival de danse contemporaine).

• Action 6
Favoriser les partenariats et conforter les relations avec les acteurs privés.

• Action 7
Accompagner le développement touristique par le levier culturel.

• Action 8
Valoriser la richesse patrimoniale du territoire.

AXE 4 - ATTIRER LES ENTREPRISES ET RELOCALISER

• Action 9
Poursuivre la mise en œuvre du schéma directeur des zones et locaux d'activités à horizon 2025.

• Action 10
Nourrir la réflexion sur les tiers-lieux et le coworking.

• Action 11
Mettre en œuvre une stratégie d'attractivité professionnelle et dynamique plutôt qu'une attractivité résidentielle.

• Action 12
Promouvoir et accompagner l'entrepreneuriat : « CCA terre d'entrepreneurs ». Développer une offre de services pour les entrepreneurs.

AXE 5 - UN PROJET POUR L'AGRICULTURE

• Action 13
Accompagner la diversification des productions agricoles.

• Action 14
Élaborer un Projet Alimentaire de Territoire (PAT).

• Action 15
Accompagner et soutenir les agriculteurs dans des modèles plus vertueux et créateurs de valeur ajoutée.

AXE 6 - RELANCER LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

• Action 16
Définir, mettre en œuvre un schéma (ou stratégie) de développement touristique.

• Action 17
Mettre en place un schéma communautaire de la randonnée.

AXE 7 - FAIRE DU NUMÉRIQUE UN ACCÉLÉRATEUR D'ATTRACTIVITÉ

• Action 18
Favoriser les nouveaux modes de travail pour renforcer l'attractivité résidentielle et professionnelle du territoire.

• Action 19
Poursuivre les efforts de résorption de la fracture numérique.

• Action 20
Développer les services numériques.

• Action 21
Accompagner et promouvoir les nouveaux usages numériques.

THÉMATIQUE 2

VERS DES POLITIQUES DE TRANSITION ET LA RÉSILIENCE DU TERRITOIRE

La pression de nos modes de vies sur notre environnement fragilise durablement celui-ci et nous oblige à repenser nos manières de nous déplacer, produire, consommer, habiter.

Le territoire de CCA est riche d'initiatives qui contribuent à la fabrique du territoire de demain. L'ambition de notre projet de territoire est ainsi de faire de cette urgence à agir une opportunité pour refonder les politiques publiques portées par l'Agglomération sous le prisme de la résilience et des transitions.

Mobiliser et accompagner les acteurs du territoire sur la voie des transitions

CCA souhaite à travers ses politiques publiques mobiliser et accompagner les acteurs du territoire dans la voie des transitions.

La question de l'information et de la pédagogie est fondamentale pour rendre accessible l'état des connaissances, les possibilités d'agir et ainsi faire évoluer les comportements notamment concernant le transport, l'habitat, l'énergie, l'eau, les déchets.

La transformation de l'Écopôle en Maison des transitions permettra non seulement de mettre en réseau les acteurs qui sont nombreux sur le territoire mais également de rendre visible et de structurer l'information et l'accompagnement des habitants, des usagers et des entreprises dans les transitions.

Faire des transitions une opportunité de développement

En inscrivant son territoire dans la démarche « Territoire Économe en Ressources (TER) », CCA souhaite développer les politiques en faveur de l'économie circulaire et encourager les acteurs économiques dans le développement de boucles locales créatrices de valeur tout en réduisant l'impact des activités sur l'environnement.

La massification de la rénovation énergétique des logements est également un axe de développement économique pour les entreprises locales que CCA appuiera via l'accompagnement et un soutien financier aux ménages les plus modestes.

Par ailleurs, la commande publique constitue un levier afin d'inciter les opérateurs à faire évoluer leur pratique. Aussi, CCA souhaite développer une politique de commande publique durable.

Renforcer la connaissance sur la biodiversité et poursuivre l'éducation à l'environnement

Au-delà du principe « éviter, réduire, compenser » appliquer en matière d'aménagement, CCA s'engagera dans la rédaction d'un cahier des charges commun qui permettra aux communes de réaliser un atlas de la biodiversité participatif. Cela permettra d'améliorer les connaissances tout en mobilisant les citoyens et mettre en place des actions de préservation de la biodiversité et l'environnement.

La sensibilisation des publics en particulier les scolaires au travers des actions d'éducation à l'environnement restera une priorité.

Réduire les consommations d'énergie et produire localement des énergies renouvelables

Afin de réduire sensiblement la consommation d'énergie dans les logements, CCA mobilisera des moyens significatifs pour la rénovation énergétique en renforçant le service public de la performance énergétique de l'habitat et en amplifiant ses aides à l'amélioration de l'habitat aux ménages modestes et très modestes (programme *Home travaux* et *Home accession*).

La production d'énergies renouvelables sur le territoire doit être massifiée pour devenir significative dans l'énergie consommée localement.

Optimiser la consommation foncière

Un objectif de réduction de la consommation foncière de 38 % par rapport à la période 1985 / 2005 est déjà présent dans le SCoT de 2013. Le prochain SCoT portera cet objectif à 50 %, conformément à la loi.

La mise en place d'outils spécifiques doit permettre d'atteindre ces objectifs de réduction de la consommation foncière. Ainsi, CCA s'est dotée d'un outil prospectif dans le cadre de son programme partenarial avec QCD : le référentiel foncier. CCA a également adopté un outil financier qui a pour objet la modulation des aides apportées aux communes membres pour les acquisitions foncières qu'elles réalisent à des fins d'habitat. Enfin, un outil de suivi de la consommation foncière a été activé à l'été 2021, toujours avec l'appui partenarial de QCD.

Des efforts de réinvestissement urbain et de densification seront poursuivis dans les toutes les politiques publiques portées par CCA. Outre le recyclage des friches économiques évoqué supra, de nombreux équipements communautaires sont et seront réalisés soit par la réhabilitation de bâtiments soit en lieu et place de bâtiments existants.

Faciliter les déplacements tout en réduisant leur impact

La part des déplacements motorisés des personnes dans l'énergie consommée sur le territoire de CCA est de 32 %. CCA entend ainsi favoriser le report modal vers des modes de transports moins émetteur de gaz à effet de serre :

- En favorisant l'utilisation du vélo par le développement d'infrastructures adaptées à l'utilisation de ce mode de transport.
- En rendant accessible au plus grand nombre l'utilisation d'un vélo électrique.
- En instaurant la gratuité de manière ciblée des transports collectifs.
- En promouvant la gare de Rosporden comme gare du territoire de l'Agglomération.
- En développant des solutions adaptées aux déplacements en territoire moins denses (covoiturage de proximité, autostop organisé, transport à la demande zonal).

NOS ACTIONS

AXE 1 - FAVORISER LE REPORT MODAL VERS DES MODES DE TRANSPORTS MOINS ÉMETTEURS DE GAZ À EFFET DE SERRE

• Action 1
Accompagner techniquement et financièrement les communes pour les aménagements cyclables.

• Action 2
Location de vélos électriques longue durée via un prestataire.

• Action 3
Renforcer la communication, le marketing sur les changements de comportement.

• Action 4
Gratuité ciblée pour les transports collectifs.

• Action 5
Promotion de la gare de Rosporden.

AXE 2 - PROPOSER UNE SOLUTION DE DÉPLACEMENT EN ZONE RURALE

• Action 6
Développer les déplacements en zone rurale (covoiturage de proximité, autostop organisé, transport à la demande zonal).

AXE 3 - MASSIFIER LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS

• Action 7
Mettre en place le service public de la performance énergétique de l'habitat.

• Action 8
Amplifier les aides à l'amélioration de l'habitat aux ménages modestes et très modestes dans le programme Home Travaux.

• Action 9
Renforcer les aides à la rénovation énergétique des logements des primo-accédants dans le programme Home Accession.

AXE 4 - MASSIFIER LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES SUR LE TERRITOIRE

• Action 10
Recourir largement aux énergies renouvelables pour les équipements communautaires.

AXE 5 - FAIRE ÉVOLUER LES COMPORTEMENTS DES HABITANTS ET DES USAGERS

• Action 11
Sensibiliser les habitants et les usagers aux économies d'énergie.

• Action 12
Sensibiliser les habitants et les usagers aux économies d'eau potable.

• Action 13
Développer les actions de prévention déchets auprès des différents publics.

AXE 6 - DÉVELOPPER LES POLITIQUES EN FAVEUR DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

• Action 14
Développer les boucles d'économie circulaire sur le territoire de CCA.

• Action 15
Développer une politique de commande publique durable.

AXE 7 - PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ ORDINAIRE ET REMARQUABLE

• Action 16
Sensibiliser les publics au travers des actions d'éducation à l'environnement.

• Action 17
Renforcer la connaissance de la biodiversité du territoire en lien avec les communes.

• Action 18
Préserver la biodiversité, l'environnement.

AXE 8 - STRUCTURER UN SERVICE D'INFO ET D'ACCOMPAGNEMENT DES HABITANTS, USAGERS ET ENTREPRISES DANS LES TRANSITIONS

• Action 19
Transformer l'Écopôle en Maison des transitions.

THÉMATIQUE 3

ACCOMPAGNEMENT, SERVICES À LA POPULATION ET CITOYENNETÉ

La volonté de CCA est de prendre en compte les besoins de ses habitants tout en les associant aux décisions qui les concernent notamment en matière de logement, d'accès aux soins, de services de proximité pour en faire un territoire responsable et attractif.

Ainsi, la qualité du service à la population, le respect de la ressource, la mixité sociale, l'accessibilité et la proximité sont des valeurs fortement défendues par CCA.

L'ACCOMPAGNEMENT ET LES SERVICES À LA POPULATION

Conforter les centralités pour renforcer l'attractivité du territoire

Les mutations et la résolution des problématiques auxquelles sont confrontées les centres villes, centres bourgs du territoire de CCA se trouvent à la croisée des champs d'intervention des communes et de l'Agglomération (SCoT, PLH, économie, mobilité...).

L'élaboration d'une opération de revitalisation du territoire intégrant notamment les communes lauréates du programme *Petites villes de demain* visera à conforter les centralités tout en assurant leur complémentarité au sein d'une armature urbaine redéfinie dans le cadre de la révision du SCoT.

Accompagner les jeunes et les publics empêchés dans leur parcours logement

L'accent sera mis sur les jeunes (définition d'une politique communautaire du logement, pérennisation et développement des structures d'hébergement, création d'une base de données partagée des logements municipaux) et les publics empêchés (aide aux travaux d'adaptation, recensement de l'offre de logements adaptés), autour de la notion de parcours pour une offre adaptée et des formes d'habitat répondant aux enjeux environnementaux et sociaux (favoriser l'émergence de projets d'éco quartiers, d'habitat intergénérationnel et d'habitat léger).
L'accession à la propriété à des prix abordables est par ailleurs un enjeu important dans un contexte de pression foncière auquel l'Agglomération entend répondre via un soutien financier aux communes pour la constitution de réserves foncières et la mise en place d'un dispositif de bail réel solidaire sur le territoire.

Mailler et renforcer les services de proximité en complémentarité avec les projets des communes

Les compétences de CCA en matière de services sont de plus en plus mobilisées en réponse aux besoins des habitants à tous les âges de leur vie en matière de vivre ensemble et d'évitement du repli sur soi. Elles contribuent au maintien du lien social, à la construction du bien être individuel et collectif.

Suite aux évaluations des dispositifs de cohésion sociale, au diagnostic social de territoire préparatoire à une convertion territoriale globale, l'élaboration d'un schéma des services de proximité et des équipements permettra de définir les services et équipements de premier rang, véritable socle commun, devant être présents dans chaque centralité puis le niveau de maillage requis pour les autres services et équipements ; ceci en lien avec la révision du SCoT et la redéfinition de l'armature urbaine du territoire.

Il s'agira également de renforcer les services de proximité tels que les moyens humains du Centre Local d'Information et Coordination, les missions du Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s (RAM) autour d'un parcours du parent dans sa recherche de modes d'accueil, du Conseil d'Intercommunal de Sécurité et Prévention de la Délinquance (CISPD) dans des actions de prévention innovantes et de poursuivre les recommandations émises dans le cadre de la prorogation du contrat de ville.

Le domaine de l'emploi et de l'insertion fera aussi l'objet d'une attention particulière avec notamment la volonté de participer à la mise en place du dispositif Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD).

L'expérimentation partenariale liée à l'itinérance et à la labélisation de l'e-bus France services, servira au déploiement d'un projet *France services* global, du quartier de Kerandon jusqu'au cœur des communes, grâce à une mise en réseaux des acteurs du numérique et de l'accès au droit.

Favoriser le bien-être et l'accès au soin via un second Contrat Local de Santé (CLS)

La grave crise sanitaire que nous traversons actuellement rappelle combien la santé doit rester au centre des préoccupations publiques. Avec la signature d'un second Contrat Local de Santé (CLS) propre à CCA, les problématiques de santé au sens large de notre territoire seront mises en évidence à travers un diagnostic qui associera élus, habitants et associations.

Les notions de bien-être et de prévention, le premier recours, l'installation de projets pluri disciplinaires, la réouverture des urgences, les dispositifs de garde, l'hospitalisation à domicile et l'accompagnement..., seront pris en compte et s'inscriront dans une politique volontariste et d'accessibilité.

La question de l'attractivité de nos équipements sportifs communautaires et notamment des espaces aquatiques, ne sera pas oubliée car ils contribuent au bien être psychique et physique des habitants.

Protéger les milieux et les ressources au réchauffement climatique et s'adapter

CCA a conscience du rôle qui est le sien au titre de ses compétences en matière de déchets (optimisation du schéma de collecte et de traitement, information, pédagogie auprès des usagers sur la prévention), de production d'eau potable (sécurisation de l'alimentation en eau potable, gestion quantitative de la ressource et développement des économies d'eau), d'assainissement des eaux usées (renforcement de la gestion de l'assainissement collectif et non collectif et des eaux pluviales) et de protection des milieux aquatiques (restauration et entretien des milieux aquatiques, actions collectives et individuelles auprès des agriculteurs), de prévention des risques d'inondation terrestre (programme de réhabilitation du bocage sur le bassin versant de l'Aven) et de submersion marine à Concarneau.

De plus, la sobriété foncière sera recherchée dans le portage des politiques publiques portées avec par exemple la renaturation de friches dégradées comme mesures compensatoires.

L'équilibre du financement des services publics à vocation universelle (eau, assainissement, déchets) sera recherché. En complément de la recherche permanente de la maitrise des coûts, plusieurs leviers seront ainsi actionnés avec pour les déchets : la facturation des usagers assimilés selon leur production réelle et une évolution du taux de TEOM et pour l'assainissement, l'harmonisation des conventions de rejets des industriels du territoire. Parallèlement, CCA souhaite faciliter l'accès à ces services au plus grand nombre en mettant en place la mensualisation de la facturation des usagers et une tarification sociale.

Mieux faire connaître CCA et faire émerger le bloc local

CCA souhaite être mieux identifiée par les citoyens et s'est interrogée sur les modalités de sa gouvernance et sur les outils à mettre en place pour conforter la confiance de la population vis-à-vis des élus, tout en fluidifiant l'information entre l'Agglomération et les communes.

Afin d'intéresser les habitants aux projets et aux services du territoire, CCA pourra renforcer sa communication en réalisant des vidéos et des podcasts immersifs, pédagogiques et thématiques qui alimenteront et augmenteront les contenus du magazine Passerelle.

Pour rapprocher CCA des communes, il s'agira de développer les échanges entre les accueils des mairies - porte d'entrée sur le territoire - de favoriser les rencontres entre agents communaux et agents CCA, d'inciter à la création de réseaux d'adjoints aux maires, de développer les outils numériques communs et de faciliter les démarches administratives via l'outil Gestion Relation Citoyens (GRC)... ouvert aux communes.

Mobiliser les citoyens en les impliquant concrètement

La démocratie participative permet d'associer les citoyens aux réflexions et décisions politiques qui les concernent. Elle augmente leur implication dans la vie politique, recrée du lien social et en accroit leur rôle dans la prise de décision.

Au sein de commissions consultatives et d'un plan d'accompagnement des initiatives citoyennes et solidaires, CCA souhaite fluidifier l'information pour ses partenaires et mobiliser les citoyens aux enjeux du territoire.

NOS ACTIONS

L'ACCOMPAGNEMENT ET LES SERVICES À LA POPULATION

AXE 1 - PERMETTRE L'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ À DES PRIX ABORDABLES DANS LES ZONES DE PRESSION FONCIÈRE

• Action 1
Aides à la création de réserves foncières.

• Action 2
Lancement d'un dispositif de bail réel solidaire.

AXE 2 - FACILITER LE PARCOURS LOGEMENT DES JEUNES EN PROPOSANT UNE OFFRE SUFFISANTE ET ADAPTÉE

• Action 3
Définir une politique communautaire du logement pour les jeunes.

• Action 4
Pérenniser et développer les structures d'hébergement des jeunes (auberge de jeunesse, foyer des jeunes travailleurs...) en lien avec les communes.

• Action 5
Création d'une base de données partagée des logements municipaux (caractéristiques, statut occupé ou non occupé, contact).

AXE 3 - FAVORISER L'ÉMERGENCE DE FORMES D'HABITAT RÉPONDANT AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE FONCIER

• Action 6
Habitat léger : définir la place de l'habitat léger sur le territoire.

AXE 4 - ADAPTER LE PARC DE LOGEMENTS EN PROXIMITÉ DES SERVICES AUX BESOINS DES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE.

• Action 7
Aider les particuliers à faire des travaux d'adaptation au sein de leur logement en fonction de leur besoin.

• Action 8

Recenser l'offre de logements adaptés.

AXE 5 - S'ASSURER DE L'ACCÈS DE TOUS AUX SERVICES ET AUX ÉQUIPEMENTS

• Action 9

Élaborer un schéma des services et équipements du territoire.

AXE 6 - FAVORISER L'ACCÈS AUX SOINS POUR LES HABITANTS

• Action 10

Politique de soutien à l'implantation des médecins spécialistes et des professionnels de santé via le soutien à l'immobilier.

• Action 11

Soutien dans l'aide à la mise en place d'une maison médicale de garde.

• Action 12

Volonté politique de réouverture des urgences de nuit à l'hôpital de Concarneau et de disposer d'un nombre de places en EPHAD suffisant.

AXE 7 - FAVORISER LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE DES HABITANTS

• Action 13

Mieux faire connaitre et développer les dispositifs de prévention (activité physique, alimentation...) et du sport santé.

AXE 8 - ASSURER UN SERVICE DE PROXIMITÉ EN MATIÈRE DE COHÉSION SOCIALE, COMPLÉMENTAIRE DES COMMUNES

• Action 14

Renforcement du Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC).

• Action 15

Connaitre le territoire à travers un diagnostic social, identifier les compétences présentes, imaginer les complémentarités possibles et Convention Territoriale Globale (CTG).

• Action 16

Poursuite des missions du Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s (RAM) et simplification du parcours du parent.

• Action 17

Poursuite et renforcement de l'action du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD).

• Action 18

Application des recommandations issues de la prorogation du contrat de ville.

• Action 19
Déployer le projet France services.

AXE 9 - OPTIMISER, FAIRE ÉVOLUER ET METTRE EN ŒUVRE LE SCHÉMA DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES DÉCHETS

• Action 20
Mieux informer les usagers et communiquer sur la gestion des déchets au quotidien.

• Action 21
Rédiger un schéma de collecte intégrant les obligations réglementaires et optimisant le service.

AXE 10 - SÉCURISER L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DANS UN CONTEXTE DE CHANGEMENT CLIMATIQUE

• Action 22
Renforcer la sécurisation de l'approvisionnement en eau sur le territoire.

• Action 23
Gestion quantitative de la ressource en eau et développement des économies d'eau.

• Action 24
Maîtriser le prix de l'eau et développer la politique d'aides aux paiements des factures.

AXE 11 - ASSAINIR LES EAUX USÉES ET PROTÉGER LES MILIEUX AQUATIQUES DE NOS BASSINS VERSANTS

• Action 25
Renforcer la gestion de l'assainissement collectif, non collectif et des eaux pluviales.

• Action 26
Mutualisation possible du volet littoral entre les Schémas d'Aménagements et de Gestion des Eaux (SAGE) du Sud Finistère.

• Action 27
Poursuite de l'entretien et de la restauration des milieux aquatiques.

• Action 28
Relancer une dynamique d'actions collectives et individuelles dans le plan algues vertes.

AXE 12 - PRÉVENIR LES RISQUES D'INONDATIONS TERRESTRES ET DE SUBMERSION MARINE

• Action 29
Lutter contre les inondations de l'Aven : programme de réhabilitation du bocage.

• Action 30
Renforcer la prévention de la submersion marine sur Concarneau.

AXE 13 - ÉQUILIBRER LE FINANCEMENT DES SERVICES PUBLICS À VOCATION UNIVERSELLE

• Action 31
Facturer les usagers assimilés (communes et entreprises) selon leur production réelle de déchets.

• Action 32
Faire évoluer la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), en conservant un objectif de maîtrise des coûts.

• Action 33
Harmoniser les conventions de rejets assainissement des industriels du territoire.

AXE 14 - MAINTENIR DES ESPACES AQUATIQUES ATTRACTIFS ET OUVERTS À TOUS

• Action 34
Démocratisation et diversification très accrues des pratiques aquatiques.

• Action 35
Réflexion sur les axes d'amélioration et de fonctionnement et de développement de la fréquentation des centres aquatiques de CCA.

• Action 36
Compléter l'offre en créant des espaces de détentes et de bien-être dans les centres aquatiques.

LA PARTICIPATION CITOYENNE

AXE 1 - MIEUX FAIRE CONNAÎTRE CCA ET FAIRE ÉMERGER LE BLOC LOCAL

• Action 37
Fluidifier l'information entre l'Agglomération et les communes.

• Action 38
Faire émerger un bloc local « communes + Agglomération ».

• Action 39
Intéresser les habitants aux projets et aux services du territoire.

AXE 2 - LA MOBILISATION DES CITOYENS

• Action 40
Mobiliser les partenaires, les usagers, les citoyens représentés au sein de commissions consultatives.

Concarneau Cornouaille Agglomération (CCA)
Parc d'activités de Colguen - 1, rue Victor Schœlcher
CS 50 636 - 29186 Concarneau
Tél. 02 98 97 71 50

WWW.CCA.BZH

CCA AGGLOMÉRATION
CONCARNEAU CORNOUAILLE